

Convocation du Conseil Municipal l'an deux mil quatorze, le dix- huit juillet. La commune de Saint Seurin de Prats certifie que les membres du Conseil ont été dûment convoqués le mercredi trente juillet deux mil quatorze en séance ordinaire à vingt heures trente.

ORDRE DU JOUR

- Commission Communale des impôts Directs (Nomination de deux membres titulaires et deux membres suppléants hors commune)
- Point sur les Rythmes Scolaires et organisation des TAP
- Devis Assainissement
- Vente du MAC
- Achat matériel pour les TAP
- Travaux de curage des fossés
- Questions diverses

SEANCE DU 30 JUILLET 2014

PRESENTS : M. VIGOUROUX - MME POINTET - M. CHIARADIA - MMES BIASOTTO - VASSEAUD - LEBLOND - DELBARY - MM BOURNET - SEGATTO-AGOSTINI – BATTISTON

ABSENT : M. LACOSTE (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CHIARADIA Stéphane

- Approbation à l'unanimité des compte-rendu des séances du 12 et du 20 juin 2014

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer pour la commission communale des impôts directs deux commissaires titulaires et deux commissaires suppléants qui doivent obligatoirement être domiciliés hors de la commune et posséder un bien en nom propre sur la commune. Il propose les personnes suivantes :

Titulaires	Suppléants
FENETEAU Marc	PICARD Patrice
VERLIAT Serge	POINTET Marie-Hélène

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité.

La commission communale des impôts directs se composent donc ainsi :

Titulaires	Suppléants
Commissaires résidant dans la commune	
BOURBON Jean-Claude	BOURNET Laurent
LACOSTE Robert	CHIARADIA Stéphane
BATTISTON Gérard	POINTET Dominique
BIASOTTO Sandra	FURLAN Bruno
MARCHE Jean-Eric	ESCURIER Gérard
DELBARY Jean-Claude	CLUZEAU Régis
POSSEMATO Jean-François	LIABASTE Joël
AURELIEN Jean-Paul	MUZZIN Sylvain
Propriétaires de bois domiciliés dans la commune	
SEGATTO-AGOSTINI Gérald	SCALIGER Régis
DE CARRIERE DE MONVERT Philippe	MEYNIER Anabelle

Propriétaires hors commune possédant un bien propre sur la commune	
FENETEAU Marc	PICARD Patrice
VERLIAT Serge	POINTET Marie-Hélène

POINT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES ET ORGANISATION DES TAP

Monsieur CHIARADIA présente le bilan des aménagements des rythmes scolaires, de l'organisation des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) et de la garderie. Le sondage effectué à la sortie de juillet laisse apparaître une participation de 92% des enfants à ces activités soit 41 sur 45.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'embauche de Mme Emilie VILLEMAGNE en qualité d'animatrice pour les TAP à raison de 4 heures par semaine pendant 36 semaines à l'indice 297.
Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire expose ensuite la nécessité de signer une convention avec le Centre de Loisirs de Bonneville pour l'intervention d'un animateur qualifié tous les mardis de l'année scolaire (soit 36) aux conditions suivantes : 41,30 euros par semaine (tarif incluant le salaire, les charges, le déplacement, le matériel et la préparation des activités).

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité.

Afin de compléter le dispositif d'encadrement, Monsieur le Maire propose que :

1 - le contrat de Mme Sonia BARTHOLOMO, employée communale, soit abondé de 4 h par semaine sur 36 semaines au titre de :

- 2 x 1h30 pour les TAP les mardis et vendredis,
- 1h pour le transport scolaire et/ou le ménage et/ou la garderie les mercredis midis.

2 - le contrat de Mme Sandrine TAUZIAC, employée communale, soit abondé de 4 h par semaine sur 36 semaines au titre de

- 1h30 de garderie et/ou de ménage les mercredis matins
- 1h de garderie et/ou de ménage les mercredis midis,
- 1h30 de TAP les vendredis.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité.

DEVIS ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les 3 devis concernant l'assainissement de la salle des fêtes et des logements du presbytère. Après de longues discussions concernant la fiabilité notamment, le choix est reporté au prochain conseil municipal. L'engagement des travaux sera en attente du solde des subventions de la cantine afin d'éviter tout désagrément budgétaire.

VENTE DU MAC

Monsieur le Maire propose la mise en vente du MAC acheté il y a quelques années. Cet ordinateur, dédié exclusivement au site internet de la commune, n'a plus lieu d'être conservé puisque ce dernier peut être géré en ligne désormais. Le maire est chargé de négocier la vente sur une base de 900 euros (prix du marché actuel sur Le Bon Coin).

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité.

ACHAT MATERIEL POUR LES TAP

M. CHIARADIA présente une demande d'achat de matériel proposée par Mme VILLEMAGNE pour l'activité d'arts plastiques qu'elle animera pendant l'année. Cette activité sera tournée le plus possible sur le travail de produits à recycler. Il évoque la possible nécessité d'acheter une armoire pour le stockage.

M. CHIARADIA présente également un devis pour l'achat de tapis qui seront nécessaires à l'activité judo des TAP. Ces tapis pourront servir également aux activités de gymnastique du club des aînés. Mme VASSEAUD va se renseigner sur la qualité de ces tapis auprès des futurs intervenants. La question du poids de ces tapis est également prise en considération afin que leur manipulation soit aisée.

TRAVAUX DE CURAGE DES FOSSÉS

Mme BIASOTTO, en coopération avec MM. BATTISTON et SEGATTO-AGOSTINI, présente les lieux qui ont été identifiés comme prioritaires quant au curage des fossés et évoque les problèmes de ponts posés par les particuliers dont la taille des buses est sous-dimensionnée et qui sont mal entretenus.

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Séance levée à 22h05

Le Maire,